REGLEMENT PARTICULIER du 10éme RALLYE du CABARDES 2014

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Lundi 20 octobre 2014.....
Ouverture des engagements : Lundi 20 octobre 2014 .....
Clôture des engagements : Lundi 24 novembre 2014 à minuit
Parution du road-book : Dimanche 30 novembre 2014 à 8 heures
Dates et heures des reconnaissances : -Dimanche 30 novembre 2014 de 8h à 12h et de 14h à 17 h
- Samedi 6 décembre 2014 de 8h à 12h et de 14h à 17h .....
Vérification**s** des documents et des voitures au garage Renault AMDS Carcassonne le samedi 6 décembre 2014 de 15h à 20h
Heure de mise en place du parc de départ le samedi 6 décembre 2014 à Villegailhenc à 15h 30
1ère réunion des Commissaires Sportifs le samedi 6 décembre à 18h Lieu Garage AMDS Carcassonne
Publication des équipages admis au départ le samedi 6 décembre 14 à 21h Lieu : Mairie deVillegailhenc
Publication des heures et ordres de départ le samedi 6 décembre 14à 21h Lieu : Mairie de Villegailhenc
Départ du stade de Villegailhenc le dimanche 7 décembre 14 à 8h 30.....
Arrivée à Villegailhenc le dimanche7 décembre à partir de 14h 38.....
Vérification finale au garage du Cabardès à Villegailhenc
Publication des résultats du rallye le 7 décembre 2014 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
Remise des prix le dimanche 7 décembre 2014 à partir de 17h Lieu : Salle polyvalente de Villegailhenc ....

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile des Corbières organise les 11 et 12 octobre 2014 en qualité d'organisateur Administratif, le 10ème Rallye du Cabardès.
Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro R 406 en date du 23/09/2014

Comité d'Organisation

Président : ..... Alain COSTE
Membres : ..... Tous les membres du Comité Directeur de l'ASA Corbières
Secrétariat du Rallye, Adresse : .....5 Rue de l'Artisanat 11100 NARBONNE
Téléphone : 07.50.88.60.33
Fax : 04.68.49.95.23
Permanence du Rallye : .....IDEM
Lieu, date, horaire : .....Tous les jours 8h-12h Tel : 07.50.88.60.33. Autres horaires 06.30.56.57.73

Organisateur technique

Nom : **René CANREDON 143150/0806**
Adresse : Col de las Ieros 11360 St Jean de Barrou.....

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs :	Max DECARPENTIER	3433/0730 .....
	Gérard BERTRAND	5705/0905
	Jacques PAOLI	2692/0805
Directeur de Course :	Nicolas BALDIT	134045/0801 .....
Directeurs de Course Adjoints :	Nathalie CHANTAGREL	9549/0801.....
	Evelyne ROL	40773/0801
	Michel CAMMAN	1465/0815
Directeurs de Course adjoints délégués aux spéciales :	François ANDREANI	132975/0706
	Jacques ETIENNE	17167/0905
	Bernard GALARD	4608/0915

Médecin Chef :	Docteur Mohamed ELRAKAWI .....
Commissaire technique responsable :	Jean Michel OTTAVI 1534/0616
Commissaires Techniques :	Roger VANARA 114975/0915.....
	Jean Claude MARTY 32003/0904
	Jean GUENO 31781/0809
Commissaire stagiaire :	Christophe CARPENTIER 40875/0806
Chargés des relations avec les concurrents (CS) :	Yves CHOUIDEN 41554/0915
	Gérard DURAND 13816/0809.....
Responsable des commissaires	Christophe NATEWAJKO
	Bernard CUBRIS
Chargés des relations avec la presse :	Daniel SIRE .....

1.2P. ELIGIBILITE

Le 10ème Rallye du Cabardès compte pour- la coupe de France des Rallyes coefficient 2 édition 2015
-le championnat du comité Languedoc Roussillon

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le : samedi 6 décembre 2014 de 15h à 20h au garage AMDS à CARCASSONNE: .....
Les vérifications techniques auront lieu le samedi 6 décembre 2014 de 15h à 20h au garage AMDS à CARCASSONNE .....
Les vérifications finales seront effectuées : garage du Cabardès .....
Adresse : Villegailhenc .....
Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye du Cabardès doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 24 novembre 2014 .....

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 315 €
- sans la publicité facultative des organisateurs :730 € (x 2)

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.
L'assistance sera autorisée uniquement dans le parc de Villegailhenc .....

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye du Cabardès représente un parcours de 160,15 km.
Il est divisé en 1 étapes et 2 sections.
Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 37,560 km.
Les épreuves spéciales sont : ES 1-4 Villardonnel-Villanière : 7,150 km
ES 2-5 Roquefère-La Bastide : 5,100 km
ES 3-6 Castan- Cabrespine : 7,530 km .....
L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le : Dimanche 30 novembre 2014 de 8h à 12 h et 14h à 17h et le samedi 6 décembre 2014 de 8 h à 12 h et de 14 h à 17h.....

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : ..... Chasuble orange
- Chef de poste : ..... Chasuble chef de poste orange

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Les prix ne sont pas cumulables. Les classes A7K et A7S sont regroupées.

	Scratch	Groupe (réduit de 50% si moins de 5 partants)	Classe de 1 à 3 partants	Classe de 4 à 5 partants	Classe de 6 à 10 partants	Classe + de 10 partants	Féminin si + de 3 partants
1er	450 €	330 €	165 €	330 €	330 €	330 €	165 €
2ème	400 €		-	-	165 €	165 €	-
3ème	350 €		-	-	-	85 €	-

La remise des prix se déroulera le :07/12/2014 à : 17 h.
Trophées (non cumulables) : aux 5 premiers au scratch, au premier de chaque groupe, au premier de chaque classe, au deuxième de classe si plus de 5 partants dans la classe, aux troisième de chaque classe si plus de 10 partants dans la classe et à la 1ère féminine.